



# IL FAUT BEAUCOUP DE COURAGE

**POUR PRENDRE LA PAROLE**

**DÉTERMINER LES MESURES DE  
SOUTIEN EN MILIEU DE TRAVAIL**

relatives au signalement du harcèlement sexuel

**MILIEUX DE TRAVAIL SÉCURITAIRES POUR TOUS :  
LUTTER CONTRE LE HARCÈLEMENT SEXUEL DANS L'INDUSTRIE MINIÈRE CANADIENNE**



MINING INDUSTRY  
HUMAN RESOURCES COUNCIL  
CONSEIL DES RESSOURCES HUMAINES  
DE L'INDUSTRIE MINIÈRE



Le gouvernement finance cette initiative par  
l'entremise du ministère de la Justice.



Le harcèlement sexuel au travail peut être un événement traumatisant, que la personne soit directement concernée ou non. Quand vient le temps de signaler le harcèlement, les gens font face à plusieurs obstacles. Afin d'éviter d'évoluer dans un milieu de travail toxique et de perpétuer une culture du silence, et pour nous aider à créer un environnement de travail qui favorise le signalement, renseignez-vous sur les mesures de soutien à ce sujet.

Les éléments suivants peuvent être à votre disposition dans votre milieu de travail :

- politiques et procédures;
- employés – santé et sécurité, syndicat, ressources humaines, superviseur ou une autre personne s'il s'agit de la personne qui vous harcèle;
- signalement – formulaires, lignes d'assistance, rapports d'incident
- médiation – autre solution possible en cas de plainte officielle;
- enquête sur les plaintes et communication des résultats aux parties concernées;
- formation;
- renseignement sur les cas où la confidentialité est possible;
- counseling.



**FAIRE PARTIE DE LA SOLUTION**